



INTERVENTION A DOMICILE: COMMUNICATION PROFESSIONNELLE DANS LE CADRE D'UNE PRESTATION D'ENTRETIEN CHEZ UN PARTICULIER

PUBLIC VISÉ

Tout public
Salarié(e)s
Plan de développement des compétences

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation des acquis de formation
Ouverture possible suite de parcours :
CCP1 du titre professionnel ADVF

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 28 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 28h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 04/03/2019 au 01/02/2021.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93
Lycée VOILLAUME
136, Route de Mitry
93600 Aulnay-sous-Bois
gmti93@ac-creteil.fr
Tél : 01 48 19 83 81

CONTACT

Gmti93 Com
gmti93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter
Voir nos conditions générales de ventes

OBJECTIFS

Savoir établir et maintenir des relations efficaces, respectueuses et durables avec le particulier

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Aide au domicile des personnes

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Ce module s'adresse aux personnes souhaitant acquérir ou perfectionner ses techniques d'intervention au domicile des personnes dépendantes.

Savoir lire, écrire et communiquer en français
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Entretien de motivation et positionnement individuel

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours du jour

CONTENUS

Etablir et maintenir des relations efficaces, respectueuses et durables

- ▶ • Communiquer avec la personne tout au long de l'intervention
- ▶ • Respecter les souhaits, habitudes et choix de la personne
- ▶ • Respecter les références culturelles et culturelles de la personne aidée
- ▶ • Respecter les règles de courtoisie
- ▶ • Respecter l'obligation de discrétion sur tous les faits de nature à constituer une atteinte à la vie privée des personnes aidées et de leur entourage

Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage

- ▶ • Prendre en compte la spécificité du domicile comme lieu professionnel
- ▶ • Organiser les tâches à accomplir de façon rationnelle, tout en gérant son temps et s'adaptant aux demandes, besoins du particulier dans la limite de son contrat
- ▶ • Recueillir les informations nécessaires à l'intervention
- ▶ • Débuter et conclure une intervention
- ▶ • Transmettre des informations à caractère professionnel en se servant d'outils existants
- ▶ • Rendre compte de son intervention